

COMpte RENDU D'ACTIVITÉ 2024



ÉDITO



« Mesdames, Messieurs,

Créé en 1955, le Syndicat Énergies Haute-Vienne fête ses 70 ans en 2025. La parution de son compte rendu d'activité de l'année passée, est pour moi l'occasion de réaffirmer toute l'importance de cette belle structure.

Le SEHV, c'est avant tout une histoire faite d'engagements, de convictions, et d'une volonté constante : celle de garantir un service public de l'énergie accessible, équitable et durable, au service de nos communes, de nos territoires ruraux comme urbains, et surtout de leurs habitants.

Depuis 70 ans, notre syndicat est un acteur de proximité, enraciné dans les communes de notre département, au plus près des besoins de nos concitoyens.

Créé dans l'élan de la reconstruction et de l'aménagement du territoire d'après-guerre, il a su, dès ses débuts, incarner une vision ambitieuse de l'énergie comme levier de développement et d'égalité. Il a su aussi prendre les virages nécessaires et s'adapter aux changements de notre société et de notre monde : transition énergétique, transitions économiques, tensions géopolitiques et sociales, et bien sûr défi

climatique... Le SEHV met toute son énergie, son expérience et son expertise au service des collectivités et de leurs usagers dans ces transitions.

C'est ce qui nous permet aujourd'hui, malgré la raréfaction des ressources, de conserver un haut niveau d'investissements pour maintenir et développer les infrastructures, tout en soutenant l'économie locale.

En 2024, le SEHV c'est près de 14 Millions d'euros d'investissements et 143 chantiers sur les réseaux de distribution publique d'électricité. Il entretient l'éclairage public de près de 70% des collectivités de Haute-Vienne. Et plus de 80% d'entre elles sont suivies individuellement pour leurs projets de gestion optimisée de l'énergie et d'énergies renouvelables. 92 points de charge pour véhicules électriques sont en cours de déploiement. 2024, c'est aussi le lancement d'un projet européen dont le SEHV est chef de file : RENEWAT pour la réactivation de l'hydroélectricité par les moulins. Et c'est l'ouverture de la Maison de l'Énergie : un équipement pédagogique dédié à la sensibilisation sur le changement climatique et la transition énergétique. 2700 personnes ont bénéficié d'une animation dès sa première année de fonctionnement.

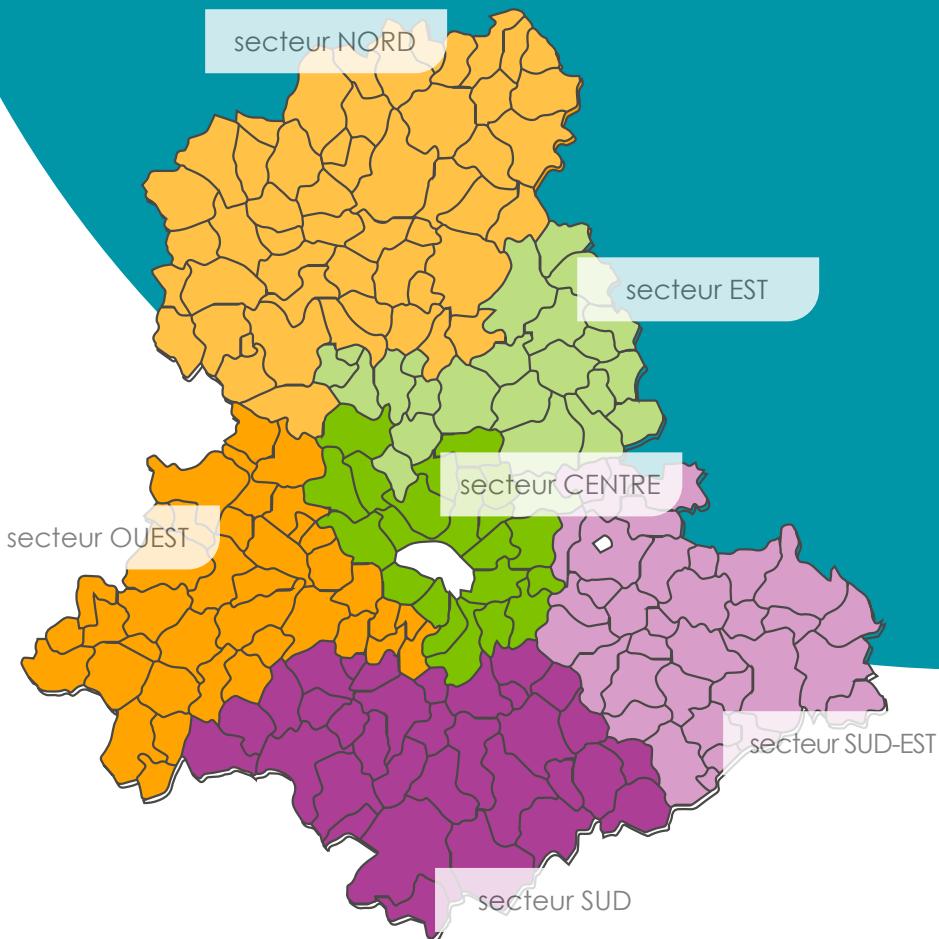
Je le vois et je l'affirme : notre syndicat est plus que jamais utile et légitime pour accompagner les transitions en cours et à venir. Ensemble, soyons à la hauteur des enjeux climatiques, économiques et sociaux et poursuivons cette aventure collective au service de l'énergie, de l'équité et du territoire. »

Georges DARGENTOLLE
Président du SEHV
Maire de Saint-Maurice-les-Brousses

SOMMAIRE



■ Edito et fiche d'identité du SEHV.....	Pages 02-03
■ Retour sur l'année 2024	
Les temps forts.....	Page 04
Recueil des actes administratifs.....	Page 05
■ Pôle Administration générale et Finances	
Les élus et les services.....	Pages 06-07
Le budget.....	Page 08
Les recettes	Page 09
Les investissements.....	Pages 10-11
■ Pôle Infrastructures et Développement	
Raccordements.....	Page 12
Enfouissements.....	Page 13
Renforcements.....	Page 14
Modernisations/sécurisations.....	Page 15
Éclairage public.....	Pages 16-17
Mobilité électrique.....	Page 18
■ Pôle Énergie Climat	
Achats groupés d'énergie	Page 19
ESP87.....	Pages 20-21
Planification énergétique et CEE.....	Page 22
Nov habitat 87, RENEWAT et Élina.....	Page 23
■ Les activités support	
Informatique et cartographie.....	Page 24
Hygiène sécurité environnement.....	Page 25
Communication et animation.....	Pages 26-27



Découpage des Secteurs Territoriaux d'Énergies (STE)

LE SYNDICAT, ÉNERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV)

Établissement public à échelle départementale, le SEHV est l'interlocuteur privilégié des élus locaux en matière d'énergie.

Le SEHV en **2024** c'est :

- 209** collectivités membres
- 255** représentants
- 6** secteurs territoriaux énergie
- 67** délégués
- 53** agents



AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION

Le SEHV est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'énergie électrique pour les collectivités territoriales de Haute-Vienne. Il garantit une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

En tant que propriétaire, il effectue lui-même d'importants travaux sur les ouvrages et il contrôle la bonne gestion du réseau qu'il a déléguée à des concessionnaires. Le dernier contrat de concession, signé le 28 décembre 2018, confie pour une durée de 30 ans la gestion du réseau à Enedis pour la distribution d'électricité, et à EDF pour la fourniture d'énergie aux usagers bénéficiant des tarifs réglementés de vente.

Le SEHV rend compte à ses membres et ses partenaires de l'activité de ses concessionnaires. Un rapport synthétique des éléments fournis par ceux-ci est publié chaque année sous le titre « Indicateurs de concession ». Il est disponible sur le site Internet du SEHV : sehv.fr/AODEConcession.php.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2024



4

TEMPS FORTS 2024



30 janvier 2024. La Cour des Comptes publie son contrôle.

La Chambre Régionale des Comptes a contrôlé le Syndicat Énergies Haute-Vienne pour la période 2017-2021.



11 avril 2024. Inauguration de la Maison de l'Énergie

En présence de nombreux élus et partenaires, Georges Dargentolle, Président du SEHV, Jean-Claude Leblois, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, et François Pesneau, Préfet de la Haute-Vienne, ont insisté sur l'importance de ce nouvel espace de sensibilisation dédié à la transition énergétique et au changement climatique.



11-13 juin 2024. Le SEHV accueille la réunion de lancement de RENEWAT. Trois jours de travaux et d'échanges ont marqué le départ officiel de quatre années de réactivation des moulins à eau comme source d'énergie renouvelable. Une aventure européenne dans le cadre du programme Interreg Europe, dont le SEHV est chef de file pour une transition énergétique décarbonée.



26-28 juin 2024. Les syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine étaient au 39^{ème} Congrès de la FNCCR à Besançon.

L'entente TENAQ (Territoire d'Énergie Nouvelle-Aquitaine), réunissant les 13 syndicats d'énergie de la Nouvelle-Aquitaine, y a présenté les multiples missions de service public exercées par ses membres.



13 août 2024. Le SEHV a participé au Tour du Limousin.

Pour la seconde fois, le SEHV était partenaire de cet événement local incontournable. L'occasion de faire (re)découvrir les quelques 92 points de charge que le SEHV déploie en Haute-Vienne sous la marque Mobive.



2 septembre 2024. La Maison de l'Énergie a fait sa première rentrée et accueille désormais des classes.

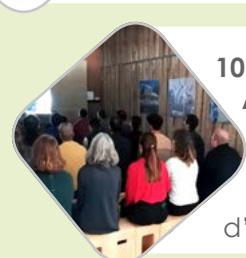
Cet espace pédagogique dédié à la transition énergétique et au changement climatique a ouvert ses portes au public scolaire à partir du CM1.

Site dédié : maisondelenergie.sehv.fr



8 octobre 2024. 1^{ère} réunion inter-syndicats d'éclairage public organisée au SEHV.

L'objectif : favoriser les échanges entre les services d'éclairage public des syndicats d'énergie voisins, et découvrir les actions menées par chacun. Une journée riche et inspirante.



10 octobre 2024. le Comité régional Nouvelle-Aquitaine ACTEE s'est réuni à la Maison de l'Énergie.

Cet événement annuel a rassemblé une quarantaine de lauréats régionaux du programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique, entre retours d'expérience et ateliers sur l'optimisation énergétique.

DIRECTION
Christophe PICARD

Contact :
direction@sehv.fr
05 55 35 06 35



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Comité syndical du 25/01/2024

COMMUNICATIONS

COM 2023-02 Décision Bureau : subvention à l'amicale du personnel.
COM 2024-01 Compte-rendu d'activité de concession par EDF et Enerdis au titre de l'année 2022.

COM 2024-02 Liste des marchés conclus depuis le 1^{er} janvier 2023.
COM 2024-03 Attribution du marché Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS).
COM 2024-04 Attribution du marché relatif aux titres restaurant.
COM 2024-05 Avenant à la convention de mise à disposition de locaux au profit de la SEML Élina.

MARCHÉS PUBLICS

2024-01 Attribution de l'accord-cadre pour des missions de détection des réseaux souterrains, de géolocalisation et de marquage/piquetage des réseaux (IC).

INSTITUTIONNEL

2024-02 Rapport d'observations définitif de la CRTC Nouvelle-Aquitaine relatif au contrôle des comptes et de la gestion du SEHV depuis 2017.
2024-03 Autorisation de signature d'un manifeste sur la réduction des emballages plastiques.
2024-04 Regroupement des dépôts des certificats d'économie d'énergie (CEE) entre syndicats de Nouvelle-Aquitaine : nouvelle charte d'engagement.

CONCESSION

2024-05 Contrôle de concession : indicateurs 2022.

FINANCES

2024-06 Rapport d'Orientations Budgétaires 2024.

RESSOURCES HUMAINES

2024-07 Attribution d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.
2024-08 Création poste chargé de projet suite candidature RENEWAT.
2024-09 Création poste Adjoint administratif service Communication.
2024-10 Recrutement temporaire pour accroissement d'activité au service communication.
2024-11 Gestion du parc automobile du SEHV.
2024-12 Besoins saisonniers 2024.
2024-13 Mandat au CDG 87 pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance (protection sociale complémentaire).

Comité syndical du 21/03/2024

COMMUNICATIONS

COM 2024-06 Décision du Président : souscription d'une ligne de trésorerie de 2 500 000 € auprès de la Caisse d'Epargne.
COM 2024-07 Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'achat d'électricité, gaz naturel et fioul en groupement de commandes 2024-2026.
COM 2024-08 Convention ADEME dans le cadre du CCRT.
COM 2024-09 Programme Fonds CHENE 2.
COM 2024-10 Marché assurances : déclaration infructuosité lots 1-2, 4.
COM 2024-11 Renewat : attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

MARCHÉS PUBLICS

2024-14 Renewat : Adhésion à la Centrale d'Achat du Conseil régional des Hauts-de-France pour la réalisation des contrôles de 1^{er} niveau obligatoire sur le Programme INTERREG EUROPE.
2024-15 Marché d'assurances : attribution lot 3 « Protection juridique ».

INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT

2024-16 Acceptation par le SEHV du transfert de compétence IRVE, par les communes de Pierre-Buffière et Néon.

INSTITUTIONNEL

2024-17 Participation du SEHV au congrès de la FNCCR 2024 en coordination avec l'Entente TENAQ.
2024-18 Réception de la Maison de l'Énergie - Inauguration.
2024-19 Convention avec l'Organisation Tour du Limousin : Edition 2024.

FINANCES

2024-20 Facturation des demandes d'extension des réseaux de télécommunication.
15. 2024-21 Reprise anticipée des résultats 2023 du budget principal et des budgets annexes ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC et PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE.
2024-22 Reprise anticipée des résultats 2023 du budget annexe INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VÉHICULES ELECTRIQUES (IRVE)
2024-23 Budgets Primitifs 2024 : sauf Budget IRVE.
2024-24 Budget Primitif 2024 : Budget annexe IRVE.
2024-25 Subvention au Budget ANNEXE PRODUCTION ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE 2024 par le Budget PRINCIPAL 2024.
2024-26 Subvention au Budget ANNEXE IRVE 2024 par le Budget PRINCIPAL 2024.
2024-27 Autorisation de virements de chapitre à chapitre par l'exécutif dans le cadre du Budget PRINCIPAL 2024 et du Budget ANNEXE ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC 2024.
2024-28 Autorisation de virements de chapitre à chapitre par l'exécutif dans le cadre du Budget ANNEXE IRVE 2024.
2024-29 Autorisations de programme AP 2022-01 : Actualisation.
2024-30 Autorisations de programme AP 2023-01 : Actualisation.
2024-31 Autorisations de programme AP 2024-01.
2024-32 Provisions pour risques contentieux.
2024-33 Provisions pour dépréciation d'actif.

RESSOURCES HUMAINES

2024-34 Création d'un poste d'adjoint technique.
2024-35 Création d'un poste d'agent de maîtrise.
2024-36 Création d'un poste de rédacteur.
2024-37 Création d'un poste d'adjoint administratif principal / rédacteur tout grade au pôle Administration générale-Finances.
2024-38 Contrat de groupe risque statutaire avec le CDG 87.

Comité syndical du 20/06/2024

COMMUNICATION

COM 2024-12 Emprunt auprès du crédit coopératif.
COM 2024-13 Marché de prestations de services : agence de voyage.

INSTITUTIONNEL

2024-38 Renewat : Convention administrative et financière avec les partenaires.
2024-39 Avis sur la prise de participation de la SEML ELINA au capital de sociétés de projets

MARCHÉS PUBLICS

2024-40 Attribution du marché des assurances lots 1-2 et 4.
2024-41 Attribution groupement de commandes maintenance et exploitation des installations thermiques, climatiques et de ventilation des membres du groupement commandes coordonne par le SEHV.
2024-42 Attribution accord cadre de services de recherche d'amiante et caractérisation des hydrocarbures aromatiques polycycliques dans les enrobes, sols pollués.
2024-43 Autorisation de lancement et de signature des accords-cadres et des marchés subséquents d'achat d'électricité pour la période 2026 -2028.
2024-44 Autorisation de lancement et de signature de l'accord-cadre et du marché subséquent d'achat de gaz pour la période 2026 -2028.

FINANCES

2024-45 Comptes de gestion 2023 : sauf Budget IRVE.

INSTITUTIONNEL

2024-46 Comptes de gestion 2023 : Budget IRVE.
2024-47 Comptes administratifs 2023 : sauf Budget IRVE.
2024-48 Comptes administratifs 2023 : Budget IRVE.
2024-49 Affectations définitives des résultats 2023 : sauf Budget IRVE.
2024-50 Affectations définitives des résultats 2023 : Budget IRVE.

RESSOURCES HUMAINES

2024-51 Accroissement temporaire d'activité au service Comptabilité Marchés.

Comité syndical du 17/10/2024

COMMUNICATION

COM 2024-14 Marché des assurances - attribution du lot n°2 « Protection fonctionnelle ».

COM 2024-15 Marché des cartes carburant.

COM 2024-16 Achat de véhicules.

COM 2024-17 Attribution de l'accord-cadre et marchés subséquents pour la période 2026-2028 dans le cadre du groupement de commandes «fourniture d'électricité».

COM 2024-18 Attribution de l'accord-cadre et marchés subséquents pour la période 2026-2028 dans le cadre du groupement de commandes «fourniture de gaz naturel».

COM 2024-19 CRAC 2023 EDF et ENEDIS.

INSTITUTIONNEL

2024-52 CCSPL : désignation et nominations et actualisation du règlement intérieur.
2024-53 Administration des réseaux sociaux et règlement intérieur.
2024-54 Rapport moral de la SEML ELINA 2023.
2024-55 Maison de l'Energie ; Convention d'exploitation et de maintenance avec la SEML ELINA.

MARCHÉS PUBLICS

2024-56 Attribution de l'accord-cadre études énergétiques : études de faisabilité EnR.

2024-57 Marché des assurances lot 4 - Avenant de moins-value.

INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT

2024-58 ECLAIRAGE PUBLIC : Actualisation des aides financières.
2024-59 IRVE : Convention avec le nouveau prestataire chargé de la supervision : société CITEOS.

TRANSITION ÉNERGETIQUE ET CLIMAT

2024-60 Candidature ACTEE CHENE 4.

2024-61 Regroupement dépôts certificats d'économie d'énergie(CEE) entre syndicats nouvelle aquitaine : nouvelle charte d'engagement.

FINANCES

2024-62 DM 2024-01: Budget PRINCIPAL.

2024-63 DM 2024-01: Budget annexe ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC.

2024-64 DM 2024-01: Budget IRVE.

2024-65 Autorisation d'engager les dépenses d'investissement 2025 avant le vote du budget primitif du budget principal 2025.

2024-66 Autorisation d'engager les dépenses d'investissement 2025 avant le vote du budget primitif du budget annexe IRVE 2025.

2024-67 Admission en non-valeur.

2024-68 Actualisation des provisions pour risques contentieux.

2024-69 Actualisation de l'autorisation de programme AP2023-01.

2024-70 Actualisation de l'autorisation de programme AP2024-01.

RESSOURCES HUMAINES

2024-71 Actualisation du tableau des emplois.

2024-72 Création d'un poste d'agent de maîtrise.

2024-73 Modification création de poste économie de flux chêne.

2024-74 Contrat d'assurance statutaire 2025-2028 via le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Vienne.

2024-75 Règlement de durée et d'aménagement temps de travail.

Les délibérations sont disponibles en ligne : sehv.fr/ActesAdministratifs.php



395 Actes du Président du SEHV en 2024

Arrêtés autorisant l'exercice des fonctions en télétravail

1 le 18/01, 2 le 01/02, 1 le 12/02, 1 le 20/02, 1 le 07/05, 1 le 30/05, 1 le 02/07, 15 le 26/07, 1 le 29/07, 1 le 01/08, 1 le 22/08, 1 le 02/09, 1 le 25/11.

Arrêté de mise en congé pour accident de travail

1 le 04/04.

Arrêté fixant le taux d'attribution global du CIA 2024

1 le 04/04.

Arrêté modifiant l'exercice des fonctions en télétravail

1 le 03/09.

Arrêtés portant acceptation de temps partiel sur autorisation

1 le 01/02, 1 le 15/02.

Arrêtés portant attribution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

39 le 01/02.

Arrêtés portant attribution de l'IFSE

1 le 01/02, 1 le 07/03, 1 le 19/04, 1 le 29/04, 1 le 07/05, 1 le 14/05, 1 le 28/05, 14 le 30/05, 1 le 05/06, 4 le 10/06, 1 le 10/07, 1 le 26/07, 1 le 22/08, 2 le 10/09, 1 le 02/12, 48 le 05/12.

Arrêtés portant attribution de NBI

3 le 10/06, 1 le 28/11.

Arrêtés portant attribution du Complément Indemnitaire Annuel

51 le 05/04, 1 le 10/07, 1 le 27/09.

Arrêtés portant attribution d'une gratification de stage

1 le 05/02, 1 le 18/04.

Arrêtés portant avancement d'échelon

2 le 03/01, 3 le 06/02, 3 le 04/03, 1 le 11/03, 1 le 05/04, 1 le 02/05, 1 le 28/05, 5 le 04/06, 2 le 03/07, 1 le 04/09, 1 le 27/09, 6 le 28/10, 1 le 29/10.

Arrêtés portant délégation

4 le 10/06.

Arrêté portant désignation Délégué à la Protection des Données

1 le 28/11.

Arrêté portant mise à la retraite : 1 le 08/07.

Arrêté portant mise en congé de longue maladie à plein traitement : 1 le 18/09.

Arrêtés portant mise en congé maladie ordinaire

1 le 22/01, 1 le 02/02, 1 le 19/02, 1 le 19/03, 1 le 04/04, 1 le 11/04, 1 le 12/04, 2 le 13/05, 3 le 28/05, 1 le 03/06, 1 le 13/06, 1 le 14/06, 1 le 03/07, 1 le 09/07, 1 le 12/07, 2 le 15/07, 1 le 25/07, 1 le 30/07, 1 le 12/08, 1 le 19/08, 1 le 26/08, 1 le 27/08, 1 le 02/09, 4 le 10/09, 1 le 16/09, 1 le 20/09, 1 le 23/09, 1 le 25/09, 1 le 30/09, 1 le 04/10, 1 le 07/10, 1 le 10/10, 1 le 11/10, 1 le 14/10, 1 le 21/10, 1 le 23/10, 1 le 25/10, 1 le 14/11, 1 le 15/11, 1 le 06/12, 1 le 16/12.

Arrêté portant nomination au titre de la promotion interne

1 le 13/11.

Arrêtés portant nomination par voie de détachement

1 le 29/04, 1 le 26/07, 1 le 05/12.

Arrêté portant nomination par voie de mutation : 1 le 26/07.

Arrêtés portant nomination stagiaire

1 le 07/05, 1 le 18/12.

Arrêtés portant ordre de mission

3 le 03/01, 2 le 18/01, 2 le 14/03, 1 le 19/03, 1 le 21/03, 1 le 25/03, 2 le 02/04, 2 le 08/04, 1 le 19/04, 1 le 29/04, 1 le 07/05, 1 le 14/05, 1 le 28/05, 1 le 31/05, 2 le 12/06, 1 le 02/07, 1 le 11/07, 1 le 29/07, 2 le 22/08, 1 le 28/08, 2 le 04/09, 1 le 16/09, 2 le 10/10, 1 le 14/10, 1 le 25/10, 1 le 06/11, 2 le 27/11.

Arrêtés portant ordre de mission permanent

1 le 07/02, 46 le 13/12, 1 le 20/12.

Arrêté portant radiation des effectifs : 1 le 07/05.

Arrêté portant réintégration à temps plein : 1 le 20/02.

Arrêté portant renouvellement de détachement : 1 le 15/07.

Arrêté portant retenue sur traitement pour service non fait

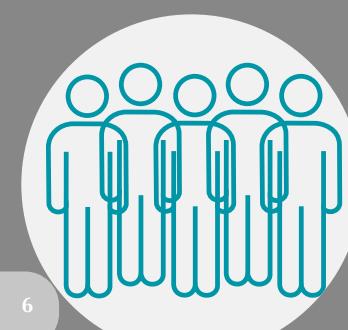
1 le 02/10.

Arrêtés portant titularisation

2 le 02/07.

Arrêté prolongeant le congé de longue maladie à demi traitement : 1 le 13/11.

Arrêté prolongeant le congé de longue maladie à plein traitement : 1 le 07/10.



6

PÔLE ADMINISTRATION FINANCES

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

Responsable de Pôle :
Arnaud FRETY

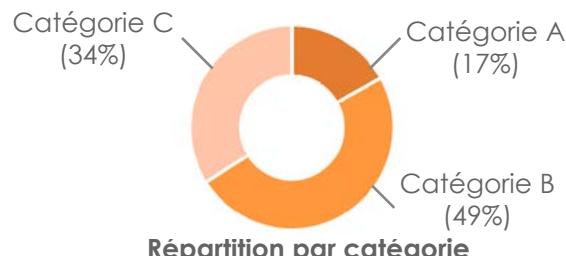
Contact :
arnaud.frety@sehv.fr
05 55 35 04 20

5

LES SERVICES (Chiffres au 31/12/2024)

53 agents

Retrouvez l'organigramme sur : sehv.fr/Services.php



Administrative

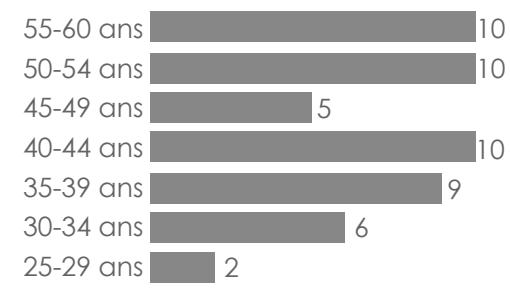
Technique

Animation

Femmes (42%)

Hommes (58%)

Répartition par filière et par genre



Âge moyen : 44,3 ans

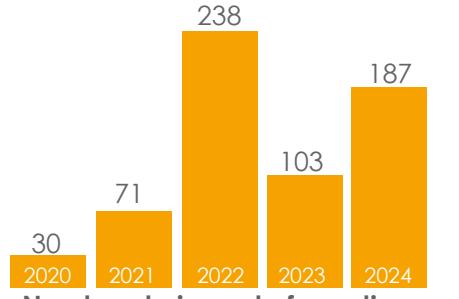
En 2024, 4 départs et 5 arrivées

Cause de départ	Mode d'arrivée
Mutation	1 Stagiairisation
Démission	3 Emploi non permanent

187 jours de formation

Soit 3,5 jours par agent (2 en 2023).

72,2% des agents ont suivi au moins un jour de formation.





LES ÉLUS

■ L'exécutif du SEHV élu depuis le 1^{er} octobre 2020 par les délégués



**Georges DARGENTOLLE,
Président**

Maire de Saint-Maurice-les-Brousses
Président des commissions : Concessions et
Délégations de Service Public, Appel d'Offre,
Consultative des Services Publics Locaux, et
Consultative Paritaire Énergie



André DUBOIS
Vice-Président en
charge des Travaux
Adjoint
Saint-Yrieix-la-Perche
(Secteur SUD)



Philippe HENRY
Vice-Président
en charge de
la Transition
énergétique et du
Climat
Adjoint
Saint-Just-le-Martel
(Secteur CENTRE)



Dominique BAUDEMONT
Vice-Président
en charge de
l'Administration et
des Finances
Maire
Peyrat-le-Château
(Secteur SUD-EST)



Christian CHIROL
Vice-Président
en charge de la
Communication
Adjoint
Pageas
(Secteur SUD)



Jacques PLEINEVERT
Vice-Président en
charge des NTIC-
Hygiène et Sécurité
Maire
Compeignac
(Secteur EST)

Retrouvez les autres membres du Bureau, la composition des commissions, et la liste complète des 67 délégués titulaires du SEHV sur sehv.fr/LesElus.php



■ 4 Comités syndicaux en 2024

Le Comité syndical est l'organe délibérant du SEHV.

Il est composé de :

59 délégués issus des secteurs territoriaux d'énergies (STE) ;
2 délégués désignés en supplément par la Communauté Urbaine Limoges Métropole ;
6 délégués désignés par le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

■ La gouvernance au SEHV : 255 représentants des collectivités membres siègent dans les secteurs territoriaux d'énergie

Une gouvernance en 3 strates :



255 REPRÉSENTANTS DES COM-
MUNES ET EPCI SIÉGEANT DANS
LES SECTEURS (STE)
*cf. page 3



67 DÉLÉGUÉS SIÉGEANT AU COMITÉ SYNDICAL



Retrouvez la liste des représentants sur
sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

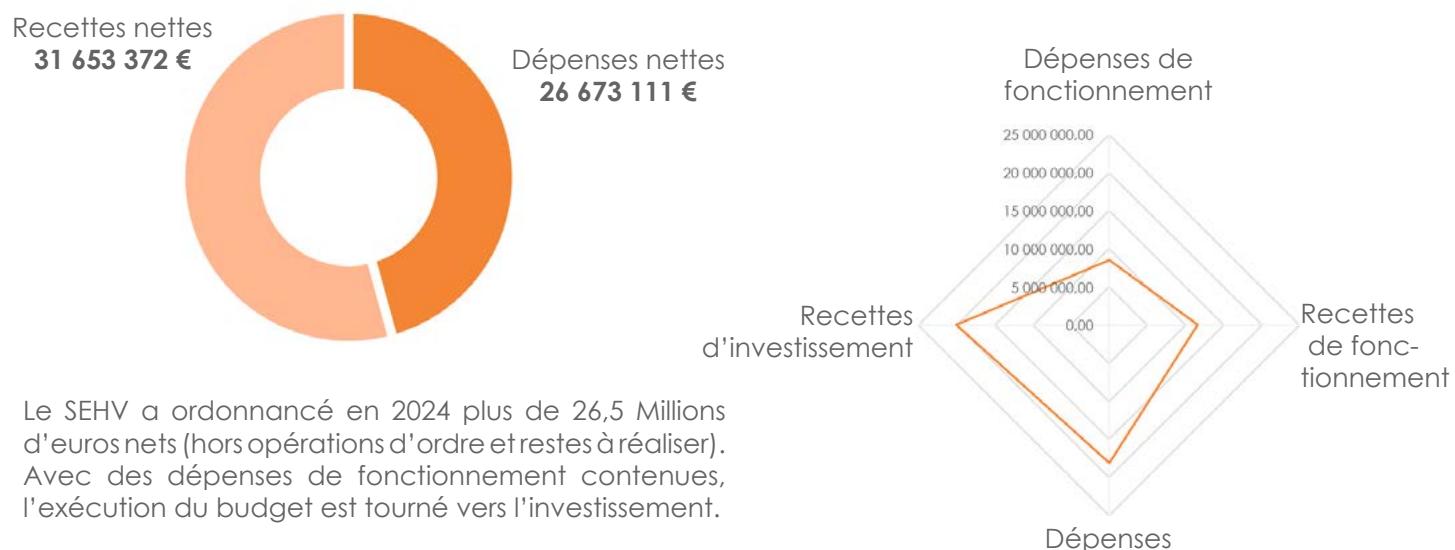


Répartition des délégués par secteur

LE BUDGET DU SEHV 2024 (Chiffres issus des comptes de gestion)

Il se compose d'un budget principal, et de trois budgets annexes : « Éclairage public » dédié au service de maintenance, « IRVE » pour Infrastructures de recharge pour véhicules électriques, et « Photovoltaïque » dédié à la gestion comptable des panneaux solaires installés sur le toit du siège du SEHV et de la Maison de l'Énergie.

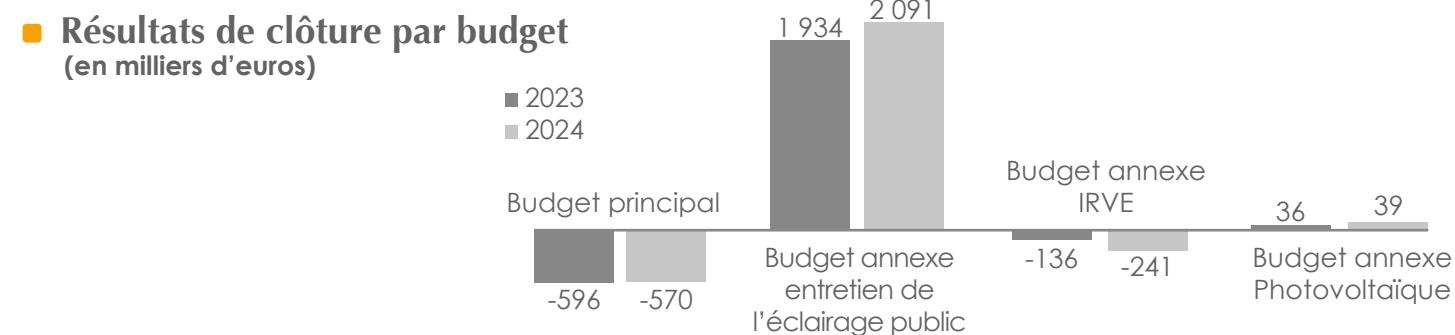
■ Exécution 2024 tous budgets confondus



Le SEHV a ordonné en 2024 plus de 26,5 Millions d'euros nets (hors opérations d'ordre et restes à réaliser). Avec des dépenses de fonctionnement contenues, l'exécution du budget est tourné vers l'investissement.

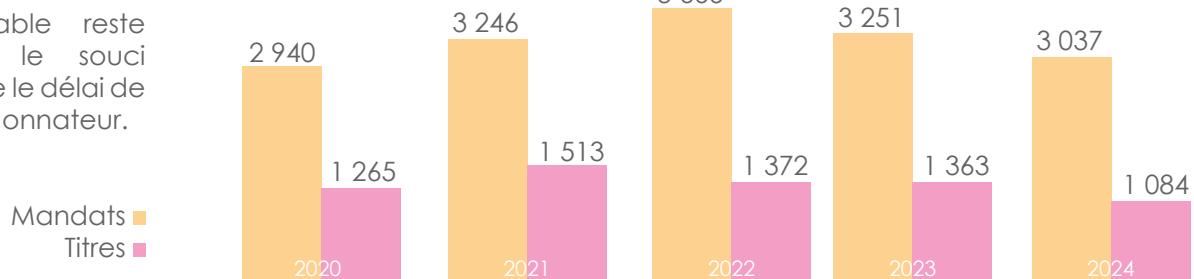
Le SEHV maintient un haut niveau d'investissements au profit des collectivités membres, tout en soutenant l'économie locale (cf. page 10).

■ Résultats de clôture par budget (en milliers d'euros)



■ Évolution du nombre de mandats et de titres émis

L'activité comptable reste soutenue, avec le souci constant de réduire le délai de paiement côté ordonnateur.



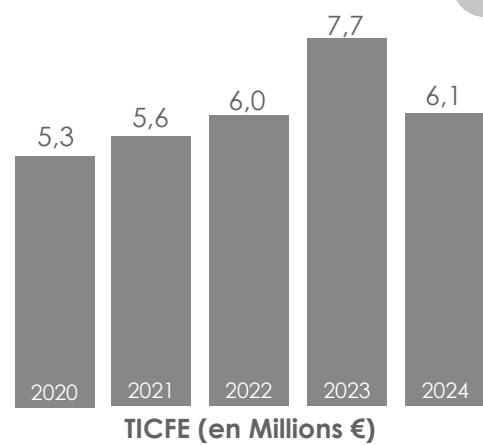


9

ZOOM SUR LES PRINCIPALES RECETTES DU SEHV

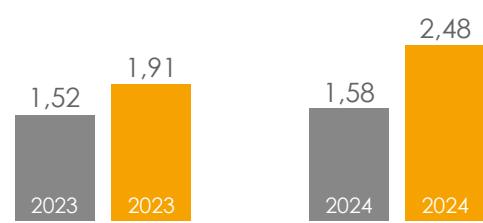
■ 6,1 Millions € d'Accise sur l'électricité

Anciennement dénommée TCCFE, puis TICFE, l'**Accise sur l'électricité** est une taxe appliquée par kilowattheure consommé. Incluse dans la facture d'électricité, elle est payée par le consommateur final. **Elle n'est pas une dépense supportée par le budget communal.** Depuis 2023, le **fournisseur d'électricité déclare et paie l'Accise à l'administration fiscale** qui reverse aux ayants droit (dont le SEHV) la part qui leur revient. Par égalité de traitement devant l'impôt, **le taux appliqué est identique pour tous les usagers du SEHV. Il ne s'agit pas d'un fond « d'entre aide » ou de « péréquation » entre communes urbaines et communes rurales** mais d'une capacité de financement qui entre dans le budget commun pour répondre aux besoins nécessaires du terrain, **là où il y en a besoin. Son affectation ne fait l'objet d'aucun arbitrage.** Ce système vertueux assure ainsi, et en retour, le consommateur redevable de sa **complète utilisation pour l'amélioration de la qualité des réseaux. L'Accise**, en levier financier, permet à toutes les communes : de bénéficier notamment de la prise en charge par le SEHV d'opérations d'enfouissement, de modernisation et de sécurisation des réseaux ; **d'être également soutenues en éclairage public** pour celles qui adhèrent à la compétence.



■ Accise perçue

■ Investissement et subvention EP du SEHV



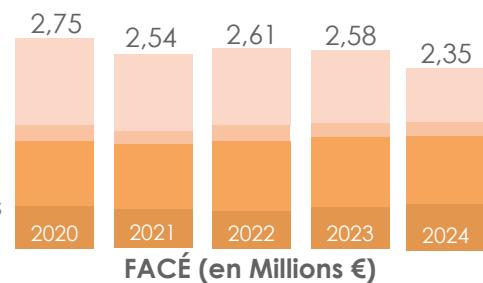
Exemple sur le secteur CENTRE (CULM)

■ 2,35 Millions € du Fonds des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale (FACÉ)

Créé en 1936, ce fonds de péréquation entre communes urbaines et rurales est dorénavant constaté dans un compte d'affectation spécial du budget de l'État. Il est crédité par une fraction du tarif d'utilisation des réseaux (TURPE).

En 2024, ce fonds a représenté une ressource pour le SEHV de 2 348 100 € (-9%), encore une fois en baisse.

■ Sécurisation
■ Extension
■ Renforcement
■ Enfouissements

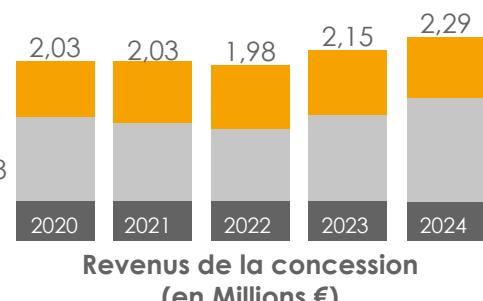


FACÉ (en Millions €)

■ 2 Millions € issus de la Concession

Dans le cadre du cahier des charges de concession, Enedis doit une redevance d'utilisation au SEHV, autorité concédante et propriétaire des réseaux. Cette redevance est constituée d'un volet de fonctionnement (R1) affecté aux frais de gestion et d'un volet dit d'investissement (R2) affecté aux travaux sur les réseaux de distribution. L'article 8 du cahier des charges prévoit également une contribution annuelle versée pour le financement des travaux d'enfouissement des réseaux à caractère esthétique, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SEHV. **Ces recettes sont stables (+7% en 2024).**

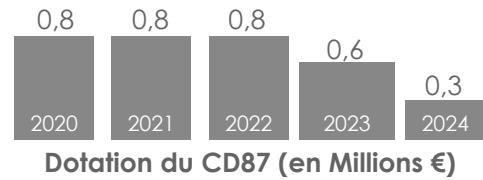
■ R1
■ R2
■ article 8



Revenus de la concession
(en Millions €)

■ 300 000 € de dotation du Conseil départemental de la Haute-Vienne

Le Département de la Haute-Vienne a contribué aux actions du SEHV par l'apport d'une dotation de 300 000 € (-50%).

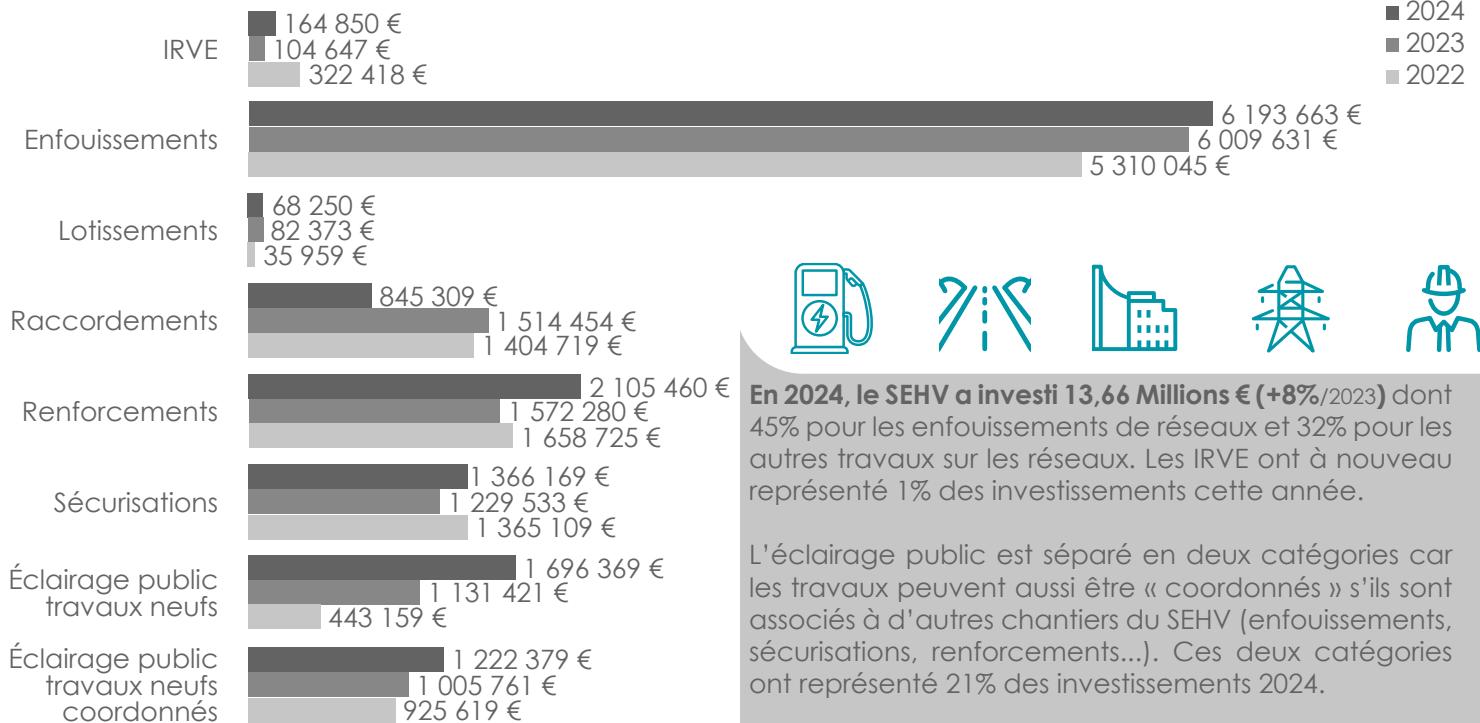


Dotation du CD87 (en Millions €)



ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS DU SEHV

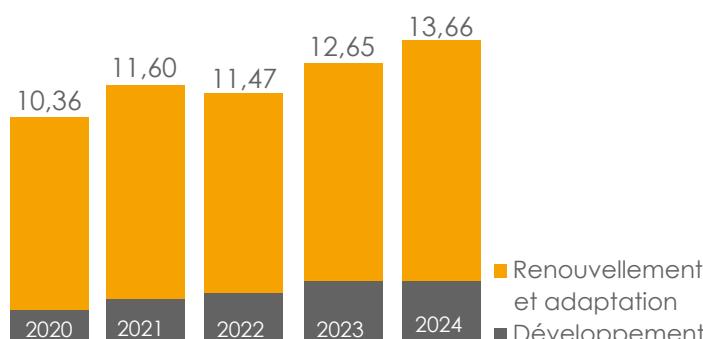
■ Evolution des investissements 2022-2024 par type de travaux (en euros HT mandatés)



En 2024, le SEHV a investi 13,66 Millions € (+8%/2023) dont 45% pour les enfouissements de réseaux et 32% pour les autres travaux sur les réseaux. Les IRVE ont à nouveau représenté 1% des investissements cette année.

L'éclairage public est séparé en deux catégories car les travaux peuvent aussi être « coordonnés » s'ils sont associés à d'autres chantiers du SEHV (enfouissements, sécurisations, renforcements...). Ces deux catégories ont représenté 21% des investissements 2024.

■ Evolution de la répartition des investissements par finalité (en Millions € HT)



En 2024, les investissements pour « Renouvellement et adaptation » ont représenté 10 887 672 € (+11%). Ils désignent les travaux sur des infrastructures existantes et constituent 80% des investissements 2024.

Ceux pour « Développement » se sont élevés à 2 774 778 € (+20%). Ces travaux visent les infrastructures nouvelles (création de nouveaux réseaux, travaux neufs d'éclairage public ou bornes de recharge pour véhicules électriques...).

■ L'endettement : une capacité de désendettement de 14 mois

Budget principal	2020	2021	2022	2023	2024
Encours de la dette au 1 ^{er} janvier de l'année N+1	3 923 208	3 298 789	5 330 620	5 067 531	5 307 220
Capacité d'autofinancement nette (CAF brute rectifiée)	4 937 450	5 042 076	5 382 337	8 330 947	4 586 371
Capacité de désendettement en année	0,79	0,65	0,99	0,61	1,16
Capacité de désendettement en mois	9,53	7,85	11,88	7,30	13,89

La dette du SEHV est constituée au 1^{er} janvier 2025 de 9 emprunts, contractés auprès de divers établissements, et conclus à taux fixe. L'amortissement choisi est un amortissement constant. Ils sont classés A1 dans la charte Gissler (sains). **Au 1^{er} janvier 2025, le poids de la dette est de 21,74 € par habitant.**



■ Mise en place anticipée du Compte Financier Unique (CFU)

Comme à son habitude, le SEHV a anticipé les réformes en cours en ce qui concerne le cadre budgétaire. Le Compte Financier Unique est une fusion entre le compte administratif, produit par l'ordonnateur, et le compte de gestion, produit par le comptable public. L'article 205 de la loi de finances pour 2024 prévoit sa généralisation au plus tard au titre de l'exercice 2026.

Grâce à une collaboration étroite entre les services du SEHV et le service de gestion comptable, par les délibérations 2025-27 et 2025-28 du 27 mars 2025, les élus ont adopté les premiers CFU pour l'ensemble des budgets du SEHV au titre de l'année 2024, soit deux ans avant l'obligation réglementaire.

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, et est annoncé comme constituant une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, et d'améliorer la qualité des comptes par une optimisation des processus administratifs.



■ Des dépenses de fonctionnement passées au crible



Après un exercice approfondi de diagnostic des consommations en énergie et en eau de la structure, et dans une vraie démarche de concertation, les agents du SEHV ont dégagé 62 actions de sobriété.

Les thèmes abordés : chauffage, climatisation, eau chaude sanitaire, électricité spécifique (éclairage, numérique...), mobilité thermique et électrique, consommations d'eau, de ressources et de matière.

Ce « Parkour de sobriété » a permis d'identifier **jusqu'à 35 MWh, et 12 m³ d'eau pouvant être économisés** chaque année par l'adoption de gestes collectifs et individuels, et de réglages adéquats.



■ L'annexe environnementale au CFU du SEHV

La loi de finances pour 2024 a introduit pour les entités de plus de 3 500 habitants une nouvelle annexe aux documents budgétaires dite **« annexe environnementale des collectivités locales »**. L'objectif : mieux intégrer les enjeux environnementaux dans le pilotage des politiques publiques en intégrant une cotation des actions : favorable, neutre, défavorable ou non cotée.

Les dépenses d'investissement identifiées pour l'axe 1 « Atténuation au changement climatique » ont conduit le SEHV à retenir en « favorables » :

- l'achat d'un véhicule électrique car émettant moins de 50 g de CO₂ par km, pour un montant de 32 235 €.

- les études pour le schéma de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques, ainsi que leur mise en place, car le projet participe à développer des infrastructures nécessaires aux transports zéro-émissions pour un total de 15 681 €.

- la Maison de l'Énergie, car le bâtiment a été construit en optimisant sa performance énergie-carbone et que les travaux n'ont pas engendré d'artificialisation des sols, pour un montant de 53 347 €.

PÔLE INFRASTRUCTURES DÉVELOPPEMENT

12



PÔLE INFRASTRUCTURES ET
DÉVELOPPEMENT
Responsable de pôle :
Lucile DUCHAMP

Contact :
lucile.duchamp@sehv.fr
05 55 35 06 24

RACCORDEMENTS ET DESSERTES DE LOTISSEMENT



■ Définition et démarches

Raccorder les usagers au réseau de distribution d'électricité est l'une des missions fondatrices du SEHV, autrefois « syndicat d'électrification ».

Les services instructeurs de l'urbanisme transmettent leurs demandes de raccordements au SEHV via son Système d'Information Géographique (SIG) : GéoSeHV. Le SEHV instruit ces demandes.

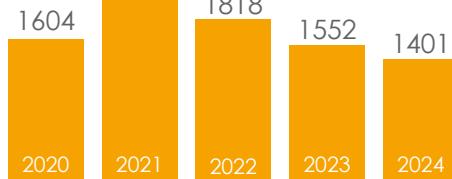
Si le réseau basse-tension est à proximité : il n'y a qu'un simple branchement à effectuer. Le SEHV indique la marche à suivre.

Si le raccordement nécessite un chantier d'extension du réseau, le SEHV dirige les travaux (études et chantier) réalisés par une entreprise mandatée.

sehv.fr/DemandeRaccordement.php

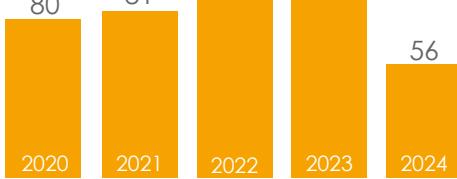
Pour connaître les tarifs en vigueur : sehv.fr/AidesFinancieres.php

■ 1401 instructions (-10% /2023)



Nombre d'instructions

■ 56 chantiers d'extension (-38%) dont 5 pour des lotissements

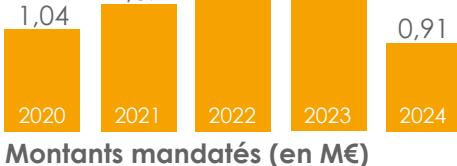


Chantiers d'extension et de desserte de lotissement

En 2024, les chiffres de cette activité sont à un niveau historiquement bas. Peut-être s'agit-il d'un effet de la loi APER qui a notamment supprimé la contribution due par les collectivités en charge de l'urbanisme. En effet, depuis le 10 novembre 2023, date d'application de l'ordonnance modifiant le Code de l'Énergie, l'intégralité de la contribution due au titre de l'extension est à la charge du demandeur.

■ 0,9 Million d'euros HT mandatés* (-43%)

*Hors éclairage public,
Télécom inclus.



Montants mandatés (en M€)



■ 11 km de réseaux créés (-42%)

2024	Affaires	Pose (mètres linéaires)				
		MT* Aérien	MT Souterrain	BT* Aérien	BT Souterrain	Total
EXTENSIONS	51	33	1 347	1 083	5 999	8 462
LOTISSEMENT	5	0	533	0	1 516	2 049
TOTAL	56	33	1 880	1 083	7 515	10 511

*MT : moyenne tension et BT : basse tension.



ENFOUISSEMENTS



■ Définition et démarches

Plusieurs opérations de mise en souterrain des réseaux aériens sont réalisées chaque année sous la maîtrise d'ouvrage exclusive du SEHV. Elles améliorent la résistance des réseaux aux intempéries et œuvrent également pour l'esthétique de nos cadres de vie.

Ces travaux sont à l'initiative des communes qui doivent anticiper leur demande pour s'inscrire au programme des travaux du SEHV. Cette programmation est examinée par la commission des travaux composée d'élus. La priorité est accordée aux opérations menées en coordination avec d'autres projets d'aménagements importants (réseaux d'eau et d'assainissement, travaux d'aménagement de voirie...).

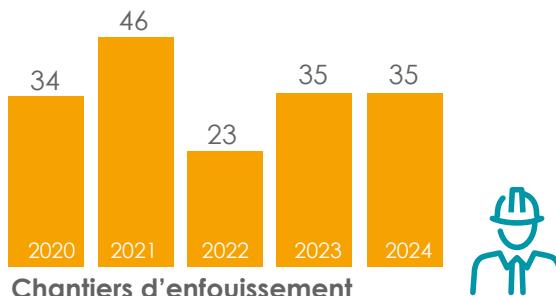
Plusieurs partenariats financiers sont établis pour cette activité (Conseil Départemental 87, Enedis, État via le Fonds des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale : FACÉ, Orange...).

sehv.fr/Electricite.php



Attention, les demandes d'enfouissement sont nombreuses et la programmation est complète jusqu'en 2030 inclus. Le SEHV alerte donc sur la nécessité de prendre rang au plus tôt, via un courrier adressé au Président du SEHV. Les préprogrammations restent toutefois dépendantes de la capacité budgétaire du SEHV à les assurer l'année considérée.

■ 35 chantiers d'enfouissement (idem /2023)



En 2024, l'activité se maintient par rapport à l'année précédente et conserve un niveau habituel.

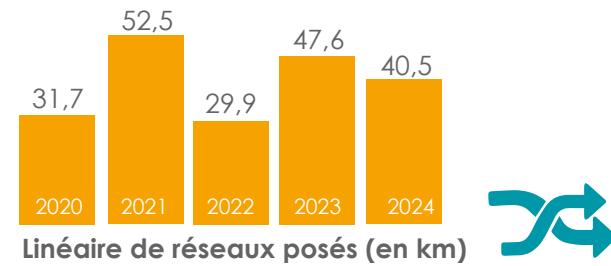
Sur les dix années précédentes en effet (2014-2023), le nombre moyen de chantiers d'enfouissement par an est de 36.

■ 6,2 Millions d'euros HT mandatés* (+3%)

*Hors éclairage public, Télécom inclus.



■ 40,5 km de réseaux posés (-15%)



2024	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)					
		MT*	BT*	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total	
ENFOUISSEMENTS		35	3 627	28 937	32 564	0	4 454	0	35 994	40 448

*MT : moyenne tension et BT : basse tension.



REFORCEMENTS



■ Définition et démarches

Lorsque le dimensionnement des réseaux ne suffit plus à alimenter les besoins en électricité d'un secteur donné, le SEHV réalise des travaux de renforcement.

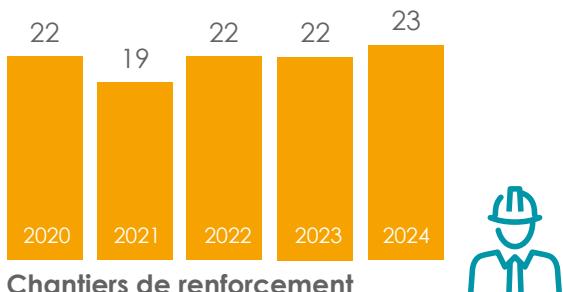
Le SEHV peut être alerté de la défaillance du réseau par la mairie, directement par les usagers, ou par son concessionnaire. Des enregistreurs sont mis en place pour déterminer l'ampleur et la cause des difficultés rencontrées. Si cela s'avère nécessaire, le SEHV peut intervenir afin de garantir une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

sehv.fr/Electricite.php

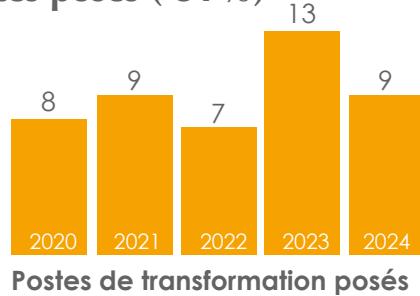


Le SEHV invite les particuliers ou les collectivités qui rencontrent des difficultés sur leur alimentation électrique à faire remonter l'information auprès des services du SEHV :
05 55 35 06 35 - sehv@sehv.fr

■ 23 chantiers de renforcement (+5% /2023)



■ 9 postes posés (-31%)



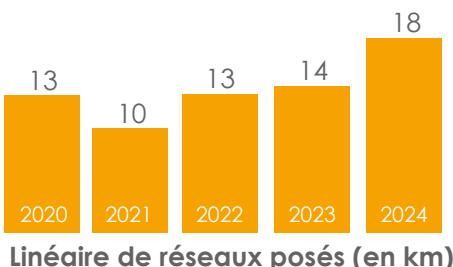
Chantiers de renforcement

Postes de transformation posés

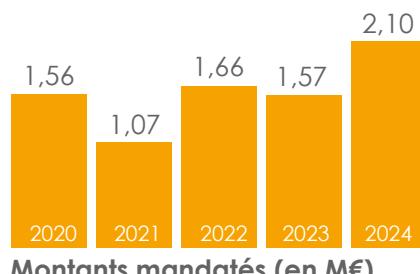
■ 2,1 Millions d'euros HT mandatés* (+34%)

*Hors éclairage public, Télécom inclus.

■ 18 km de réseaux posés (+30%)



Linéaire de réseaux posés (en km)



2024	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)					
		MT*	BT*	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total	
REFORCEMENTS		23	0	12 060	12 060	0	2 168	2 600	13 227	17 995

*MT : moyenne tension et BT : basse tension.



MODERNISATIONS ET SÉCURISATIONS



■ Définition et démarches

Le renouvellement des réseaux vétustes est à la charge du concessionnaire. Cependant, soucieux de prévenir et de tirer les enseignements des intempéries de 1999, et pour accélérer les choses, le SEHV investit, soutenu par le FACÉ. Il s'est fixé pour objectif de moderniser et sécuriser les réseaux les plus fragiles de la concession en les enfouissant, ou en remplaçant les fils nus par des conducteurs torsadés isolés. Près de 25 ans après la tempête, face à l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des phénomènes météorologiques exceptionnels, ce programme reste très pertinent.

sehv.fr/Electricite.php

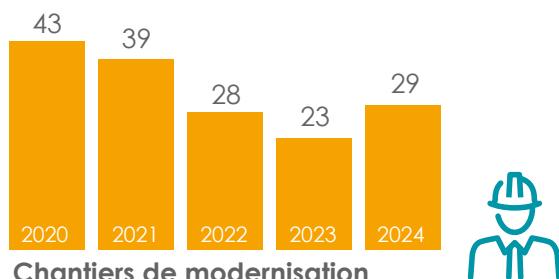


Des objectifs ambitieux fixés au cahier des charges de concession de 2019.

Le schéma directeur des investissements (SDI), annexe 2A du cahier des charges, prévoit à terme l'éradication des réseaux fils nus. Le nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a été signé fin 2022 pour la période 2023-2026. Il prévoit le remplacement de 60 km de réseaux fils nus dans le cadre des chantiers du SEHV et 8 km dans le cadre des chantiers du concessionnaire Enedis. Y figure également la dépose de 24 cabines hautes sur la durée du PPI, dont 12 par le SEHV.

+ d'infos dans les indicateurs de concession : sehv.fr/CRCC.php

■ 29 chantiers de modernisation (+26% /2023)



■ 1,4 Million d'euros HT mandatés* (+11%)

*Hors éclairage public, Télécom inclus.



■ 11 km de réseaux déposés (+43%)



2024	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)					
		MT*	BT*	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total	
MODERNISATION SÉCURISATION		29	63	10 519	10 582	240	134	4 115	6 851	11 340

*MT : moyenne tension et BT : basse tension.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

■ Définition et démarches

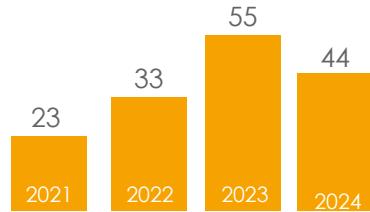
Le SEHV intervient sur l'éclairage public, patrimoine des communes et EPCI à deux titres :

- Par opération : les collectivités délèguent la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public au SEHV (y compris en coordination sur le réseau d'électricité) ;
- Dans la durée : les collectivités qui le décident confient au SEHV l'entretien et la maintenance de l'éclairage public en adhérant au service. Les modalités d'adhésion sont disponibles en ligne.

sehv.fr/EclairagePublic.php

■ 44 chantiers réalisés hors coordination avec les travaux d'électrification (-20% /2023)

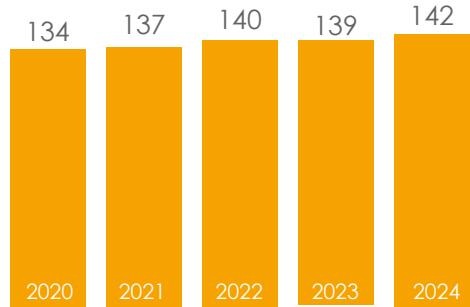
Le nombre de sollicitations pour la mise en place, l'aménagement ou la modernisation d'éclairages pour des terrains de sports, des places, des villages ou des bâtiments a beaucoup augmenté ces dernières années. Après un pic en 2023, le nombre de chantiers de ce type reste, en 2024, supérieur aux années précédentes.



Nombre de travaux achevés dans l'année

■ 142 adhérents en 2024

Au 31/12/2023, 135 communes et 7 EPCI adhéraient au service (soit 68% des communes et EPCI de Haute-Vienne).



Nombre d'adhérents



Une refonte du règlement, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, avait entraîné quelques ajustements parmi les membres en 2023, avec des départs et des arrivées. En 2024 en revanche, le service a accueilli de nouvelles inscriptions. Le nombre d'adhérents reprend ainsi sa progression régulière, observée depuis la création du service.

Retrouvez la liste des adhérents sur
sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

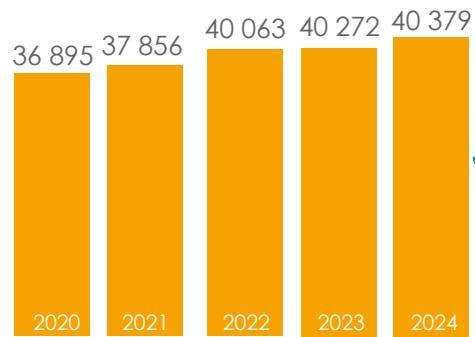
■ 35 opérations en régie (-8%)

Il s'agit notamment de manœuvres de réglages ponctuels d'horloges ou de mise en œuvre de l'extinction.

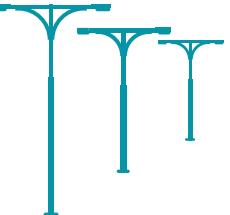
■ Le service gère

40 379 foyers lumineux (+0,3%)

Leur nombre évolue en fonction du nombre d'adhérents, des travaux d'éclairage public et de la volonté de supprimer des points lumineux.



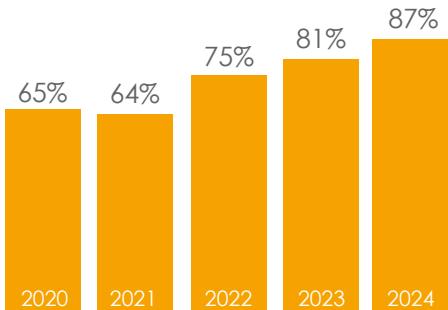
Nombre de foyers gérés



■ 1 801 interventions de dépannage (+14%)

Le nombre de dépannages a augmenté par rapport à 2023, mais reste bien en deçà des années précédentes (2438 dépannages en moyenne par an sur les 5 dernières années). C'est le reflet de plusieurs changements profonds :

- l'instauration d'une coupure totale durant près de trois mois pour quarante communes adhérentes ;
- l'investissement des communes qui ont rénové leur parc ;
- l'instauration d'une visite triennale préventive depuis l'été 2022.



Part des communes adhérentes pratiquant l'extinction

■ 2024 : l'extinction nocturne continue de progresser

Sur les 135 communes adhérentes au service en 2024, 118 ont désormais pris une décision pour éteindre tout ou partie de leur éclairage public en cœur de nuit, soit 11 de plus qu'en 2023.

La tendance se poursuit donc en 2024, toujours accompagnée de projets collectifs en faveur de la nuit. Le service EP est régulièrement sollicité pour répondre aux questions des élus et des administrés sur ce sujet.



■ Une demande pour le festif stable (idem 2023)

En 2024, le nombre des communes qui ont demandé d'organiser la pose et la dépose des illuminations de fin d'année est identique à l'année précédente. Une stabilisation des demandes, en forte baisse ces dernières années (-60% des communes depuis 2020).

■ Campagne de visites triennales

Lancée mi-2022, la campagne prévoit la visite du tiers des communes adhérentes chaque année. L'objectif : avoir vérifié 100% du parc cartographié d'ici fin 2025. Ces visites ont donc pour but d'actualiser, compléter et fiabiliser la cartographie des collectivités. Elles permettent aussi de faire un diagnostic du parc tout en dépannant systématiquement les défaillances identifiées (remplacement d'ampoules, drivers, portes de coffrets, etc.). Un rapport détaillé est remis à chaque commune une fois la visite technique réalisée et la cartographie mise en ligne.

En 2024, cette opération a été finalisée pour 26 communes.

■ Des projets spécifiques en hausse

Suite au nouveau règlement d'adhésion, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2023, le service a pu optimiser les chiffrages des projets des collectivités. Les préprojets sont venus remplacer avantageusement la réalisation de devis, permettant une concrétisation plus fréquente des projets des collectivités.

Ainsi, si en 2023 les collectivités ont signé 111 bons de commande pour festif, intervention spécifique ponctuelle ou sinistre, elles en ont validé 145 en 2024. Soit une augmentation de 31%.



■ Des contacts uniques pour l'optimisation du service

Face à la croissance des sollicitations des adhérents, le service s'est organisé pour répondre au plus vite aux demandes :

- une boîte mail unique : eclairage-public@sehv.fr
- un numéro de téléphone unique : 05 55 35 03 23
- un technicien référent par collectivité.



18

LES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

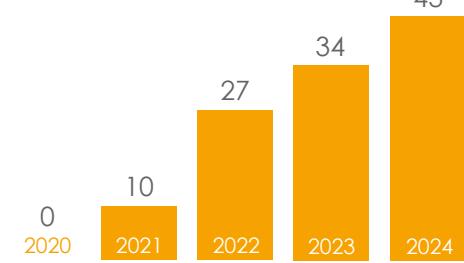
■ Le déploiement des bornes par le SEHV

Le plan de déploiement des IRVE en cours a été adopté par le comité syndical du 23 mars 2023.

En 2024, le SEHV a déployé 9 bornes supplémentaires sur le territoire de la Haute Vienne. Au total, le SEHV a prévu le déploiement de 46 bornes (soit 92 points de charge) à l'horizon 2026.

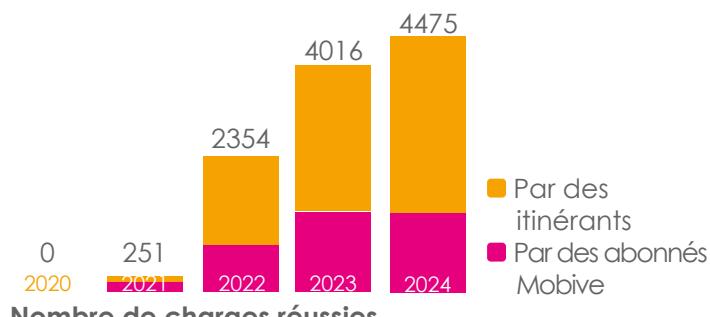
Retrouvez toutes les infos sur : sehv.fr/MobiliteElectrique.php

■ 43 bornes soit 86 points de charge (+26% /2023)



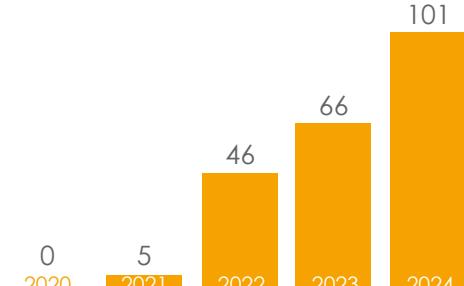
Nombre de bornes exploitées par le SEHV

■ 4 475 charges réussies (+11 %)



Nombre de charges réussies

■ 101 MWh délivrés (+53 %)



Évolution de l'énergie délivrée

Les indicateurs de charge (charges réussies, énergie délivrée) évoluent en corrélation avec le nombre de bornes mises en service.

■ Tous les indicateurs reflètent un réseau en expansion avec une forte demande des itinérants saisonniers.

Sur les 4 475 charges réussies en 2024, il y en a eu :

- 1 509 sur les 7 bornes rapides (50 kVA DC),
- 484 sur les 7 bornes accélérées (24 kVA DC),
- et 2 482 sur les 29 bornes normales (22 kVA AC).

Toutes ces charges ont une forte saisonnalité avec une activité renforcée en juillet et août.

On remarque aussi que la majorité des charges est effectuée par des usagers sans abonnement Mobicve (environ 70% des charges en 2024).

■ Promouvoir le réseau Mobicve



Le SEHV a participé une nouvelle fois au Tour du Limousin.

Pour cette 57^{ème} édition, le SEHV a tenu un stand au village départ à Boisseuil le 13 août afin d'informer sur son parc de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Au programme : échanges autour d'une maquette cartonnée de borne, convivialité, et quelques goodies.

L'occasion de diffuser des informations relatives à Mobicve, telles que l'utilisation des bornes, leur emplacement en Haute-Vienne et en Nouvelle-Aquitaine, les tarifs, l'abonnement et les partenaires du réseau...



PÔLE ÉNERGIE CLIMAT



PÔLE ÉNERGIE CLIMAT
Responsable de pôle :
Sandra SCHMITGEN-PICARD

Contact :
sandra.schmitgen@sehv.fr
05 55 35 06 35

Acteur de premier plan de la transition énergétique locale, le SEHV conseille, assiste et anime l'action des collectivités pour une transition énergétique coordonnée et réussie à l'échelle de la Haute-Vienne.

19

Le pôle Énergie Climat intervient à trois niveaux :

- sans adhésion, afin d'accompagner les élus locaux pour la mise en œuvre de la transition énergétique, des évolutions législatives en matière d'énergie grâce à la mise à disposition d'outils mutualisés ;
- via une adhésion pour un accompagnement personnalisé des collectivités par Énergies Service Public 87 (ESP87) ;
- (jusqu'en 2024 inclus) auprès des particuliers via la plateforme Nov habitat 87.

sehv.fr/Energies.php

ACHATS GROUPÉS D'ÉNERGIES

■ Le groupement d'achat électricité gaz fioul



Ouvert à toutes les collectivités de Haute-Vienne et à leurs établissements publics, ce groupement d'achat répond à un besoin croissant d'accompagnement de ces structures dans des achats complexes et impactants.

Le SEHV fait ainsi bénéficier les structures publiques de son expertise et de son expérience de maintenant dix ans sur le sujet.

Achat groupé d'électricité	2020	2021	2022	2023	2024
Membres adhérents	119	144	144	156	156
Points de livraison	2 971	5 328	5 464	5 716	5 894
Consommations (GWh)	31,5	45,9	42,1	46,4	47,5
Montant des marchés TTC	5,3 M€	7,8 M€	10 M€	13,9 M€	16,2 M€

Achat groupé de gaz naturel	2020	2021	2022	2023	2024
Membres adhérents	23	23	23	25	25
Points de livraison	115	117	129	238	241
Consommations (GWh)	6,2	7,8	10,6	18,9	17,8
Montant des marchés TTC	0,4 M€	0,5 M€	0,7 M€	3,2 M€	2,3 M€

Achat groupé de fioul	2020	2021	2022	2023	2024
Membres adhérents	37	37	37	40	40
Points de livraison	89	89	89	89	89
Consommations (en m³)	418	467	355	384	482
Consommations (en GWh)	4,2	4,7	3,5	3,8	4,9
Montant des marchés TTC	0,2 M€	0,4 M€	0,4 M€	0,5 M€	0,5 M€

■ Nouveau groupement : pour l'achat de granulés bois



2024 est la première année de fonctionnement du nouveau groupement pour l'achat de granulés de bois, lancé pour une période de deux ans (2024-2025).

Cette première procédure a été réservée aux adhérents du service ESP87.

Achat groupé de granulés	2024
Membres adhérents	22
Points de livraison	28
Consommations (tonnes)	259
Consommations (GWh)	1,2
Montant des marchés TTC	96 K€



20

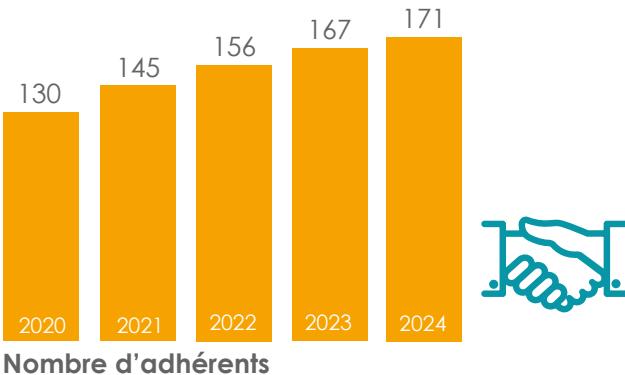
ÉNERGIES SERVICE PUBLIC (ESP87)



■ Définition et démarches

L'adhésion au service « Énergies Service Public 87 » permet aux collectivités qui le souhaitent de bénéficier d'un accompagnement individualisé pour l'optimisation énergétique de leur patrimoine.

+ d'infos sur : sehv.fr/Energies.php



Nombre d'adhérents

■ 171 adhérents en 2024 (+3% /2023)

Au 31/12/2024, 159 communes, 11 EPCI et le Conseil départemental adhéraient au service. Soit 82% des collectivités de Haute-Vienne, une couverture du territoire en progression constante.

En mars 2023, les élus ont adopté une modification significative du règlement de service afin d'élargir les missions liées à ESP87 et satisfaire les attentes croissantes et de plus en plus précises des collectivités en matière de gestion optimisée de l'énergie et d'énergies renouvelables. Cette modification s'accompagne d'une mise en cohérence des contributions à compter de janvier 2024. Celles-ci n'avaient pas évolué depuis la création du service en 2006 et restent très incitatives aujourd'hui. En 2024, les contributions des adhérents ont représenté 171 400 € (+111%).

Liste des adhérents sur sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

■ 45 000 factures d'énergie suivies

Le SEHV suit automatiquement certaines factures d'énergie (électricité et gaz) pour les collectivités qui lui ont donné mandat, et peut entrer manuellement d'autres factures dans son logiciel de gestion d'énergie (Kabanda). Elles sont restituées aux adhérents, sous forme de bilan annuel. Celui-ci est disponible sur le GéoSeHV (Module Editeur > Onglet Energie (ESP87)).

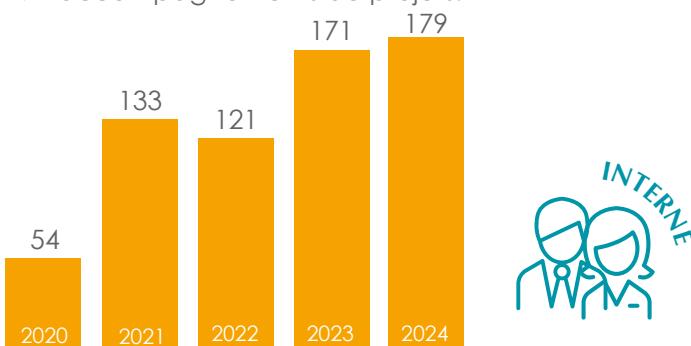
sehv.fr/Cartographie.php



■ 179 accompagnements en interne (+5%)

En 2024, les techniciens du service ont réalisé pour les adhérents :

- 105 études, conseils et notes techniques,
- 74 accompagnements de projets.



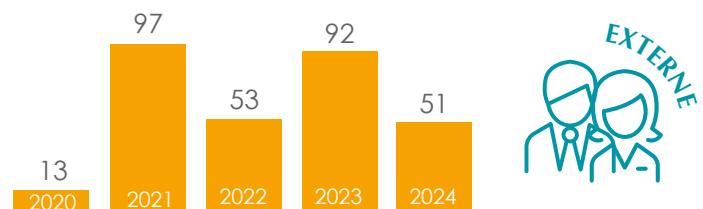
Accompagnements en interne

L'énergie étant un sujet de préoccupation actuel, on voit bien que les collectivités adhérentes mobilisent le service pour les accompagner.

■ 51 études énergétiques réalisées par des prestataires spécialisés (-45%)

Ces études spécifiques sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SEHV. Leur nombre a beaucoup augmenté entre 2021 et 2023, notamment du fait des premiers programmes ACTEE* qui sont désormais terminés.

*Ces dispositifs étaient complétés par le SEHV pour assurer un financement à 100% du montant TTC aux collectivités lauréates. (+d'info sur ACTEE page suivante)



Accompagnements en externe

- 33 audits énergétiques - programme ACTEE-CHENE,
- 14 études de faisabilité EnR - Contrat avec l'ADEME,
- 4 optimisations thermiques dynamiques.



■ Contrat Chaleur Renouvelable Territorial avec l'ADEME : un nouveau contrat pour la période 2023-2026



Le partenariat entre ADEME et SEHV pour le développement sur le territoire d'équipements de chauffage décarbonés est un vrai succès sur les périodes précédentes : 2016-2019 (22* projets), et 2020-2023 (29* projets).

Au vu de ce dynamisme, **un nouveau contrat a été signé entre le SEHV et l'ADEME** pour la période de décembre 2023 à novembre 2026. Le nouvel objectif est ambitieux : accompagner l'émergence de 31 nouvelles installations en chaleur renouvelable thermique : 21 en biomasse et 10 en géothermie.

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024
Chaufferies bois*	0	7	7	15	5**
Chaufferies géothermie*	0	0	0	0	2***
Études de faisabilité	4	14	9	7	14
Études d'opportunité	9	19	10	14	13
Projets en suivi post-installation	16	21	28	36	43
Nouveaux projets mobilisés	7	11	15	8	10

* installations engagées dans le contrat SEHV-ADEME.

** pour Saint-Yrieix-sous-Aixe, Cieux, Briance-Sud-Haute-Vienne, Razès, Bussière-Galant.

*** pour Solignac et Ouest Limousin.

■ Les programmes pluriannuels CHENE 2 et 4



Le SEHV est encore lauréat de deux appels à manifestation d'intérêt du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) lancé par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) et financé par les Certificats d'Economie d'Energie. Ils permettent de financer et coordonner des audits énergétiques des bâtiments publics des collectivités pour favoriser leur rénovation, mais aussi de subventionner des projets de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans ce domaine. Ils contribuent également à financer deux postes d'économies de flux au sein de l'équipe du SEHV pour gérer ces missions.

Pour CHENE 2 (2023-26), étaient réalisés/en cours fin 2024 :

- 26 audits (sur les 58 prévus),
 - 4 projets de maîtrise d'œuvre,
 - 19 projets d'assistance à maîtrise d'œuvre.

Pour CHENE 4 (2024-26), sont prévus dans le programme :

- 4 projets de maîtrise d'œuvre,
 - 2 projets d'assistance à maîtrise d'œuvre.

■ Groupement de commandes pour la maintenance et l'exploitation d'installations thermiques et de ventilation : nouvelle période 2024-2028



Ce groupement porte sur les prestations de maintenance et d'exploitation des installations thermiques et de ventilation des bâtiments et établissements des collectivités adhérentes à ESP87 pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2028. Cette nouvelle procédure a rencontré un certain succès.

	2021 - 2024	2024 - 2028	évolution entre les 2 marchés
Membres	39	52	+33%
Chaufferies	276	340	+23%
Dont chaufferies bois	22	37	+68%
Autres équipements	597	753	+26%

	2021	2022	2023	2024
Visites de maintenance	410	342	352	301
Dépannages	212	222	189	244

Plus d'info sur : sehy.fr/Energies.php



PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2017, le SEHV accompagne les intercommunalités de la Haute-Vienne dans leurs missions de planification climat, air et énergie sur leur territoire. Après la réalisation d'un diagnostic et d'une stratégie coordonnée à l'échelle de la Haute-Vienne, et après avoir assisté 11 intercommunalités pour l'élaboration des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET), le SEHV les accompagne depuis 2020 pour leur suivi et mise en œuvre.

sehv.fr/Energies.php

■ La mise en œuvre et le suivi des PCAET se poursuivent



Comités de pilotage réunis	2020	2021	2022	2023	2024
Territoires avec des chargé•es de mission	0	4	9	8	8
Bilan à mi-parcours	-	-	-	1	-

■ Les permanences évoluent

En 2024, 24 permanences ont été réalisées. 7 EPCI y ont participé régulièrement. Afin de répondre aux attentes, ce rendez-vous évolue. Il valorise désormais les retours d'expérience et s'accompagne régulièrement de visites sur site.

En 2024, 3 visites thématiques ont été organisées :

- visite « réhabilitation énergétique et sensibilisation à la transition énergétique » à la Maison de l'Énergie, avec l'équipe d'animation du SEHV, et accompagnée de l'ATEC ;
- « éclairage public et extinctions » avec la commune de Néon, accompagnée d'un technicien d'éclairage public du SEHV et du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin ;
- « végétalisation des cours d'école » avec la commune de Journiac, accompagnée du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), et du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Monts et Barrages.



■ D'autres actions d'animation notables

- Une demi-journée sur la communication a permis d'échanger sur la valorisation des actions menées.
- La semaine « challenge de la mobilité » a été relayée par le SEHV et quatre communautés de communes à La Maison de l'Énergie, avec l'ADEME et ALBERT, l'amicale créative.



■ EnR : des données actualisées

Le recensement et le dimensionnement des obligations de production d'énergie renouvelable (EnR) sur les parcs de stationnement et les toitures des collectivités ont été réalisés. Cette étude a fait l'objet d'un stage au sein de l'équipe du SEHV.

La mise à jour de la base de données des installations EnR en Haute-Vienne a également été effectuée.

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)



Pour rappel, les CEE sont un mécanisme permettant à des maîtres d'ouvrage de valoriser financièrement les économies d'énergie générées lors de leurs travaux.

Depuis 2022, le SEHV dépose des CEE avec six autres syndicats de Nouvelle-Aquitaine pour optimiser leur valorisation et simplifier les démarches administratives.

	2022	2023	2024
Dépôts	1	2	2
Opérations valorisées	39	33	73
GWh cumac	5,7	3,9	23,3

En 2024, les équipes du SEHV se sont particulièrement mobilisées pour faire bénéficier de ce mécanisme les projets des collectivités qu'elles suivent.



NOV HABITAT 87

Antenne locale du réseau France Rénov', Nov Habitat 87 est le guichet unique pour les ménages ayant un projet de rénovation énergétique sur le territoire de la Haute-Vienne hors Limoges Métropole.

■ Un service de plus en plus sollicité

Ouvert au public depuis le 3 janvier 2022, Nov Habitat 87 a été, de 2022 à 2024 inclus, porté par le SEHV et copiloté avec le Conseil départemental et les 12 communautés de communes de Haute-Vienne. Le SEHV a contribué au développement de ce service public essentiel pour l'adaptation au changement climatique et la lutte contre la précarité énergétique, en totale cohérence avec ses propres missions.

En 2024, quatre agents ont pu ainsi dispenser des conseils aux particuliers sur la rénovation énergétique. Les informations et les conseils délivrés, gratuits et personnalisés, aident les ménages à élaborer un projet de rénovation, à mobiliser les aides financières publiques ou privées, et les orientent vers des professionnels compétents tout au long du projet de rénovation. Des permanences sur tout le territoire de la Haute-Vienne, ainsi que des visites sur site, et la participation à des événementiels locaux ont contribué à l'équité d'accès à ce service sur tout le territoire.

	2022	2023	2024	évolution N-1
Nombre de conseillers	3	4	4	-
Nombre de demandes	3 000	2 800	3 400	+21%
Usagers différents	2 000	1 800	2 100	+17%
Conseils de premier niveau pour les ménages (actes A1)	3 563	4 142	5 974	+44%
Conseils personnalisés pour les ménages (actes A2)	544	667	848	+27%
Visites sur site (actes A4)	47	103	120	+17%

Si Nov Habitat 87 est toujours un « Espace-conseil France Rénov' », le service est aussi devenu, au 1^{er} janvier 2025, un Guichet Habitat compétent pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé. Dans ce cadre, le Conseil départemental de la Haute-Vienne en est devenu la structure porteuse. Le SEHV demeure un partenaire engagé du projet. **Les contacts restent inchangés.**

+ d'infos sur le site dédié : novhabitat87.fr

RENEWAT



Le projet RENEWAT a pour objectif de favoriser le partage de connaissances et de bonnes pratiques pour relever les défis culturels et territoriaux de la remise en marche des moulins à eau en tant qu'outils modernes de production d'énergie renouvelable. Le projet réunit des acteurs de huit pays dans le cadre du programme Interreg Europe : le SEHV, chef de file, l'Agence de l'Énergie KSSENA (en Slovénie), l'Agence de développement régional de Rzeszow (en Pologne), la Région de Molise (en Italie), la Municipalité de Martijanec (en Croatie), l'Université Vytautas Magnus (en Lituanie), la Fédération des Moulins de France, Udhëtim i Lirë - Free to travel (en Albanie) et la Municipalité de Lviv (en Ukraine).

Ils se sont réunis pour la première fois en juin 2024, au SEHV. Le départ officiel de quatre ans de travaux. + d'infos sur le site dédié (en anglais) : interregeurope.eu/renewat

ÉLINA

C'est la Société d'Économie Mixte Locale (SEML) créée par le SDEC 23 et le SEHV. Acronyme d'Energie-Limousin-Nouvelle Aquitaine, cette structure basée sur le territoire Limousin et axée sur le développement durable, crée et gère des projets énergétiques en unissant les secteurs public et privé. Son engagement : construire un avenir énergétique renouvelable, générant des impacts positifs sur le territoire. A ce jour, le portefeuille se compose de : 35 projets de centrales solaires au sol pour une puissance installée de 500 MWc, 59 projets de toitures et ombrières solaires pour 14 MWc, 12 projets éoliens pour 178 MW et 2 projets de méthanisation pour 0,4 MW.

+ d'infos sur le site dédié : sem-elina.fr

LES ACTIVITÉS SUPPORT



SERVICE INFORMATIQUE
Responsable de service :
 Laurent PEYLET

Contact :
 laurent.peylet@sehv.fr
 07 64 39 69 16

INFORMATIQUE ET CARTOGRAPHIE

■ Développement des outils métier

Pôle Infrastructures et Développement

Après la bascule fin 2021 vers le nouveau logiciel métier, le service assure une adaptation continue de l'outil. Entièrement développé en interne, cette application web permet la supervision et le suivi des travaux du SEHV, en interface avec le GéoSeHV et le logiciel de comptabilité.

L'intégration de la nomenclature comptable M57 a demandé une actualisation des passerelles en 2024.

Pôle Énergie Climat

Un nouveau logiciel a commencé à être développé en 2024 pour centraliser et optimiser la gestion et le suivi des études et projets des collectivités liés à la gestion de l'énergie et au développement d'énergies renouvelables.

Un recensement des besoins et des outils existants a été opéré et le logiciel est en pleine construction. Il remplacera notamment l'outil Sygale, devenu obsolète, et manquant de fonctionnalités. Pour ce faire, un développeur informatique est venu renforcer temporairement l'équipe.



■ Renouvellement du serveur SEDIT

La société Berger-Levrault a averti le SEHV que son serveur de comptabilité SEDIT ne serait bientôt plus supporté au niveau du système d'exploitation (Windows). Le SEHV a opté pour une solution en SAAS (cloud) pour permettre des économies de place, d'électricité et de climatisation, garantissant mises à jour et sauvegardes externes.

■ GéoSeHV : les perfectionnements en cours

Tout en continuant d'en actualiser les données, le service optimise cette application web. Il fait actuellement évoluer le système d'authentification et d'échange pour une centralisation des coordonnées, et développe les démarches en ligne à l'échelle des EPCI.

■ Installation et configuration de nouveaux copieurs

Trois nouveaux photocopies ont été récus et programmés pour équiper le siège du SEHV et la Maison de l'Énergie. Tous les ordinateurs du Syndicat ont été reliés à ces différents photocopies et des formations ont été organisées pour les agents en début d'année 2024.



■ 103 interventions auprès des collègues (+34% / 2023)

Les informaticiens continuent d'assurer la bonne continuité de service du SEHV en dépannant les agents. 103 tickets ont été résolus sur l'outil de suivi dédié GLPI. On constate une nette augmentation du nombre de tickets : +34% par rapport à l'année précédente.



HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

■ Contrôle technique des ouvrages (CTO)

En 2024, il y a eu 120 contrôles (-34%/2023) :

- 54 extensions,
- 29 enfouissements,
- 21 sécurisations,
- 16 renforcements.

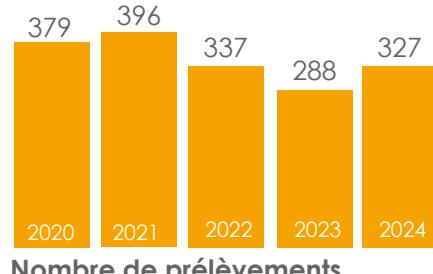
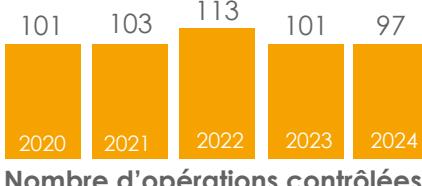
En plus des contrôles sur dossiers, la réglementation préconise des contrôles sur sites correspondant à 5% du réseau aérien construit. Le SEHV en contrôle environ 10%.



Nombre de contrôles

■ Recherche d'amiante

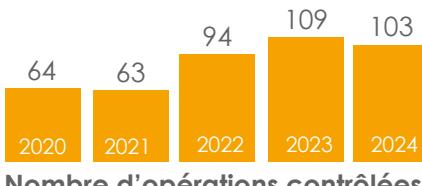
En 2024, 97 opérations ont été contrôlées (-4%). Sur les 327 prélèvements (309 sur chaussées et trottoirs et 18 sur des postes cabines hautes), aucun n'était positif à l'amiante.



Nombre de prélèvements

■ Détection et marquage des réseaux

En 2024, il y a eu 103 opérations de localisation des réseaux (-6%). Environ 114 km linéaires cumulés de réseaux ont été détectés, dont 28% de réseaux

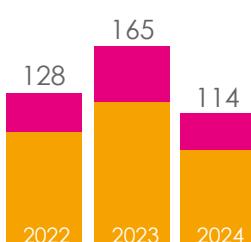


sensibles. Un nouveau marché a été attribué en février 2024 pour une durée initiale de deux ans, renouvelable deux fois par période d'un an.

- réseaux sensibles
- réseaux non sensibles



Linéaire détecté et marqué (en km)

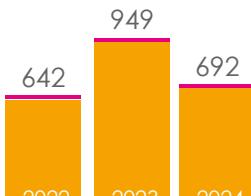


Linéaire détecté et marqué (en km)

■ Recyclage des supports

En 2024, 688 tonnes de poteaux électriques en béton, et près de 4 tonnes de supports bois issus des chantiers du SEHV ont été recyclées ou traitées en déchèterie spécialisée.

- bois
- béton



Supports recyclés (en tonnes)

■ Autres activités HSE 2024

- Renouvellement du marché de recherche amiante dans les enrobés,
- Exploitation de la Maison de l'Énergie,
- Stages de conduite en sécurité et éco-conduite (24 agents formés),
- Participation à la démarche du Parkour de sobriété,

SERVICE HSE

Responsable de service :

Jean-Baptiste LEVEQUE

Contact :

jean-baptiste.leveque@sehv.fr
05 55 35 06 27



COMMUNICATION



■ 4 newsletters 2024 (+25% /2023)

Quatre newsletters ont été envoyées durant l'année 2024 :

#28 - Janvier 2024 : Vœux, Teaser du film de la Maison de l'Énergie, Permanences Nov Habitat 87.

#29 - Juin 2024 : projet RENEWAT, inauguration Maison de l'Énergie, fiches sobriété, Indicateurs de concession 2022, RODP actualisation 2024.

#30 - Juillet 2024 : Tour du Limousin 2024, Appel à projet ACTEE-CHENE, Enfouissement des réseaux, la Maison de L'Énergie lauréate du concours Fibrois, Gouppement de commande « Maintenance » 2024-2028, le TÉNAQ au Congrès de la FNCCR, Chèque énergie.

#31 - Octobre 2024 : Compte rendu d'activité 2023, la Maison de l'Énergie fait sa rentrée, Site internet de la Maison de l'Énergie, Agenda Nov Habitat 87, Le nouvel atelier scientifique de la MDE présenté à la Fête de la Science et au Grand Lab'eau, Nouvel outil de suivi des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques déployées par le SEHV, Enfouissement des réseaux près du SEHV.

En 2024, chaque newsletter a été envoyée à plus de 750 contacts en moyenne. Il y a eu 120 ouvertures (37% d'ouverture), et 293 clics (29% de clics).

Contactez-nous pour vous inscrire à la newsletter du SEHV !

■ 5 nouvelles éditions (idem /2023)



Indicateurs concession 2023 (janvier)	Aides financières 2024 (juin)	Mode d'emploi IRVE 2024 (juillet)	Catalogue des animations (sept)	CRA 2023 (sept)
Disponibles en ligne : sehv.fr (Rubrique Ressources)				



■ Un nouveau site Internet pour la Maison de l'Énergie

Ce site répond à toutes les questions que peuvent se poser les usagers de cet espace pédagogique dédié à la transition énergétique et au changement climatique : on y trouve les animations disponibles, les modalités de réservation, comment préparer sa visite, les accès, des ressources pour aller plus loin...

Entièrement produit en interne, le développement de ce site a fait l'objet de deux stages encadrés (d'avril à juillet 2023 et de février à mai 2024) et a pu être mis en ligne en septembre 2024.

Bonne visite sur le site de la Maison de l'Énergie !

maisondelenergie.sehv.fr

■ 106 panneaux de chantier (-0,7%)

Depuis 2019, des panneaux de chantier sont réalisés pour chaque chantier de plus de deux mois. En 2024 ont été réalisés : 106 panneaux pour 54 chantiers différents.



COMMUNICATION

Aïcha GARBAR
aicha.garbar@sehv.fr
06 19 26 70 78

ANIMATION

Hélène CHAPUT-CLAVAUD
helene.chaput-clavaud@sehv.fr - 05 55 35 06 36

■ 32 apparitions presse (39 en 2023)

■ Un événementiel prégnant en 2024

Le SEHV a participé en 2024 à des événements grand public pour toucher les particuliers : notamment le Tour du Limousin afin de valoriser la mobilité électrique en août 2024 ; et les 2 salons « Habitat et bois » en mars et septembre 2024 avec un stand tenu par Nov Habitat 87. Par ailleurs, le service a organisé plusieurs événements au sein des locaux, dont notamment l'inauguration de la Maison de l'Énergie en avril, et le kick-off de RENEWAT en juin 2024.



ANIMATION 2024-2025*

*NB. Sur cette activité destinée aux écoliers, le compte-rendu d'activité est décliné sur les années scolaires.

■ Première rentrée pour la Maison de l'Énergie

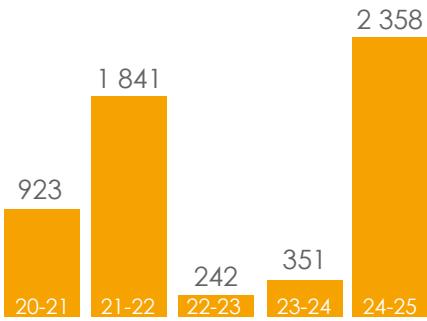
La Maison de l'Énergie, inaugurée en avril 2024, a ouvert ses portes au public scolaire en septembre de la même année.

Au catalogue des animations 2024-2025 : une exposition permanente : « L'énergie demain », une exposition temporaire dédiée à l'écoconstruction de la Maison de l'Énergie, et trois ateliers scientifiques : « Isolation thermique », « La consommation électrique », et « Eau et énergie ». Après deux années consacrées à la réalisation de l'équipement et des supports pédagogiques, cette année scolaire 2024-2025 est un succès.

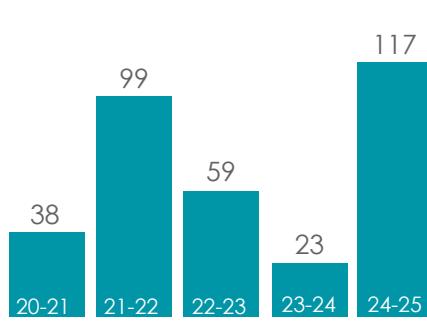
Avec 2 358 visiteurs, l'équipe a touché 28% de visiteurs supplémentaires par rapport à la meilleure année avec des supports en itinérance (2021-2022) et ce malgré le coût des transports qui reste à la charge des visiteurs.

Des équipements impactants, un retour positif des visiteurs : de quoi assurer au mieux la mission de sensibilisation et de mobilisation du public face aux défis de la transition énergétique et du changement climatique.

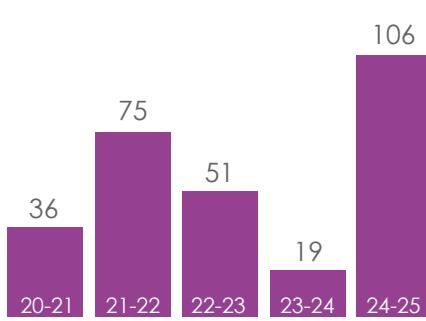
+ d'infos sur le site dédié : maisondelenergie.sehv.fr



Nombre de visiteurs cumulés par année scolaire



Nombre d'animations par année scolaire



Nombre de groupes par année scolaire

■ La Maison de l'Énergie au cœur de la Fête de la Science : une immersion autour de l'eau et de l'énergie.

Du 10 au 12 octobre 2024, la Maison de l'Énergie a participé à la Fête de la Science couplée à l'événementiel « Le Grand Lab'eau » au village des sciences de Limoges, à EsterTechnopole. L'événement a accueilli sur 3 jours plus de 5 000 visiteurs.

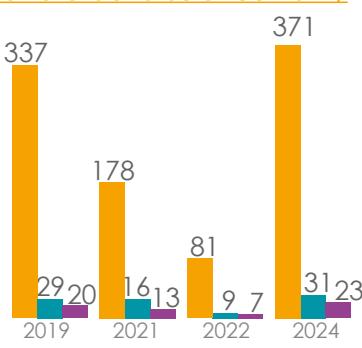
L'occasion pour la Maison de l'Énergie de proposer son nouvel atelier pédagogique sur l'eau et l'énergie. Au programme : des explications sur le fonctionnement de l'hydroélectricité, des expériences sur la force de l'eau ainsi qu'un quiz ludique permettant d'aborder les écogestes liés à l'eau chaude : le « Waterquiz ».

Lors des deux journées consacrées aux scolaires, 371 élèves ont pu bénéficier des ateliers. Ce qui représente 31 animations, un record dû au succès de cette édition de la Fête de la Science. La journée du samedi était consacrée au grand public.

maisondelenergie.sehv.fr/index.php/actualite-la-maison-de-lenergie-a-la-fete-de-la-science-2024/



- nombre d'élèves
- nombre d'animations
- nombre de classes



Public scolaire touché lors de la Fête de la Science

